

« A LEA »
S.A.R.L. au capital de 40.000 €
Siège social : 11 Grand Rue - 63620 GIAT
491 078 234 RCS de CLERMONT-FERRAND

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE
DU 12 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
ET LE DOUZE AVRIL
A DIX-NEUF HEURES

Madame Agnès VIGNERESSE, Gérante de la société A LEA, a préalablement rappelé que l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2024 a décidé :

- de procéder, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci, à la réduction du capital social d'un montant de 4.000 euros, par voie de rachat et d'annulation par la société de 400 parts sociales appartenant à la SARL VIGNERESSE d'une valeur nominale de 10 euros chacune, au prix unitaire de 10 euros.
- de modifier les statuts corrélativement à la réduction de capital.

Le procès-verbal de cette assemblée a été déposé au greffe du Tribunal de commerce le 6 mars 2024. Ainsi, plus de 20 jours se sont écoulés depuis ce dépôt.

La Gérance constate que plus de 20 jours se sont écoulés depuis le dépôt au greffe du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 février 2024 ayant décidé la réduction du capital de la société et qu'aucune opposition n'a été effectuée, dans le délai légal, par un créancier dont la créance aurait été antérieure à ce dépôt.

La Gérance constate, en conséquence, que :

- la réduction du capital social d'un montant de 4.000 euros, pour le porter de 40.000 euros à 36.000 euros, décidée par l'assemblée générale extraordinaire le 15 février 2024, par voie de rachat et d'annulation de 400 parts appartenant à la SOCIETE SARL VIGNERESSE d'une valeur nominale de 10 euros chacune, au prix unitaire de 10 euros, est devenue définitive;
- la modification des statuts décidée par ladite assemblée, est devenue définitive.

Il est procédé immédiatement au rachat desdites parts, conformément à la décision de l'assemblée en date du 15 février 2024 sans que le rachat donne lieu à un acte distinct de celui constatant la réalisation définitive de la réduction de capital.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

Ida Vignette

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT

PUY-DE-DOME

Le 19/04/2024 Dossier 2024 00022337, référence 6304P01 2024 N 00882

Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Zero Euro

Montant reçu : Zero Euro

Julien Devouez
Agent des finances publiques